

Bulletin d'adhésion

Elément'erre est une association loi 1901, dont la mission principale est d'agir en faveur de la transition écologique et sociale des événements en Occitanie

J'adhère à l'association Elément'erre :

Nom de la structure ou de la personne si particulier :

Personne contact dans la structure :

Adresse postale :

CP : Ville :

Téléphone(s) :

Email contact : Email Comptabilité :

N° SIRET (pour les structures) :

Adhésion
en année civile

ADHÉSION	Adhésion Statutaire uniquement	Adhésion Réseau *	Adhésion Plateforme de vaisselle **	Adhésion combinée (PF & Réseau)
Particulier	5€ ☐	25€ ☐	10€ ☐	30€ ☐
Association, Etab. scolaire, comité des fêtes	15€ ☐	45€ ☐	25€ ☐	50€ ☐
TPE, PME	25€ ☐	85€ ☐	35€ ☐	90€ ☐
Collectivité, Etab. public, entreprise >250, OT, CE	50€ ☐	120€ ☐	70€ ☐	130€ ☐
Tarif solidaire (sur demande)	35€ ☐			

* **L'adhésion au Réseau** vous permet de participer à nos webinaires thématiques, de bénéficier d'un rdv "coup de main" gratuitement ainsi que de tarifs préférentiels pour nos ateliers et formations.

** **L'adhésion à la Plateforme de vaisselle** vous donne accès à la location de matériel (gobelets, vaisselles, supports de tri, lave-verres etc.).

Ces deux adhésions comprennent l'adhésion statutaire, qui donne un droit de vote à l'AG.

Don*** : En plus de mon adhésion, je souhaite soutenir Elément'erre avec un don de :

☐ 20 €, soit 6,80 € après déduction fiscale | ☐ 50 €, soit 17 € après déduction fiscale | ☐ Autre montant :

Je m'abonne aux lettres d'informations avec le mail :

☐ *Actuali'terre* (les actualités d'Elément'erre - 1 tous les 2 mois)

☐ *Echo* (des ressources, outils, actualités liées à la transition du secteur culturel - 1 tous les 2 mois)

Fait à : Par En qualité de :

Le

Signature:

Paiement effectué : ☐ NON

☐ OUI par : ☐ Chèque ☐ Espèces ☐ Sols-violette

*** **Particuliers** : 66% de votre don est déductible de vos impôts dans la limite de 20% de vos revenus imposables.

Entreprises : 60% du montant du don, pris dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires hors taxes, est déductible de l'IS ou de l'IR dû.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la bonne gestion de l'activité d'Elément'erre. L'association est seule destinataire des données. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, il vous suffit pour cela de nous écrire